



Enseignement présentiel avec mesures de protection à l'EPT

Préambule

Le concept se base sur le document cantonal « Enseignement présentiel avec mesures de protection – Guide pour les établissements de la scolarité obligatoire du Canton de Berne pour l'année scolaire 2020/21 » et est évolutif suivant l'évolution de la situation sanitaire.

https://www.erz.be.ch/erz/fr/index/kindergarten_volksschule/kindergarten_volksschule/corona/schuljahr-2020-21.assetref/dam/documents/ERZ/AKVB/fr/00_Allgemeines/allgemeines_volksschule_corona_leitfaden_praesenzunterricht_mit_schutzmassnahmen_f.pdf

Généralités

Pour l'ensemble de l'école:

- Les règles de distance sont à respecter par les adultes et les adolescents. Les élèves de l'école primaire ne sont pas concernés. Le port du masque à titre préventif n'est pas pertinent dans le cadre scolaire.
- Les élèves ne touchent plus les endroits sensibles tels que poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs et rampes d'escaliers. Ils sont nettoyés régulièrement par les concierges.
- Les élèves viennent à l'école avec une gourde et un paquet de mouchoirs, pour éviter une contamination à l'évier.
- Les demi-cycles entrent et sortent par des accès différents (3-4H par l'entrée du petit collège, 5-8H par l'entrée du grand collège, enseignants par l'entrée principale).
- Les élèves se lavent les mains lors de chaque retour en classe, l'usage du désinfectant n'est pas préconisé par le canton. Il n'est pas demandé aux élèves de se laver les mains au départ de la classe, cette mesure est inefficace et donne un faux sentiment de sécurité. En effet, dès la sortie de la classe, les mains des élèves ne sont plus propres (vestes, chaussures, camarades, etc.).
- Les portes des classes et les fenêtres restent ouvertes le plus possible.
- Cycle 1 et cycle 2 sont séparés pour la pause de 10 heures. Les élèves ne partagent ni collations ni boissons.
- L'enseignement se passe principalement en classe à l'exception des ACM/ACT. Certaines leçons se passeront en extérieur si le temps le permet.
- Les leçons d'éducation physique se passent à l'extérieur dans la mesure du possible. Les élèves peuvent retourner en halle pour les leçons doubles. Les enfants viennent à l'école en tenue confortable et adaptée au temps (habits et souliers).
- Un élève qui présente des symptômes sera équipé d'un masque et les parents seront chargés de venir le récupérer.

Spécificités des demi-cycles

Ecoles enfantines:

- Le respect de la distance entre enseignants et élèves est moins nécessaire et moins possible à l'école enfantine selon l'OFSP.
- Les mélanges de classes sont à éviter.

3H-5H:

- L'enseignant respecte la distance de sécurité avec les élèves.
- Les dispositions de classes sont pensées pour éviter un maximum de déplacement.
- Les corrections collectives sont à prioriser.

6H-8H:

- L'enseignant respecte la distance de sécurité avec les élèves.
- Les dispositions de classes sont pensées pour favoriser un maximum de distance.
- Les corrections collectives sont à prioriser.

Version 13 août 2020